

Contexte

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique sont les outils incontournables de la prévention et font parties de vos obligations réglementaires.

Le code du travail n'impose pas de forme et il est parfois difficile d'entamer seul cette démarche. L'ASSTV vous propose un atelier pour vous accompagner dans cette démarche.

Objectifs

- **Savoir identifier les dangers et les risques, les évaluer, les hiérarchiser afin de mettre en place le plan d'actions de prévention**
- **Proposer une méthode itérative et participative**
- **Retranscrire dans un document (proposition d'un outil d'évaluation)**

Programme et contenu

Animés par des conseillères en prévention, nos ateliers Document Unique vous proposent de vous accompagner dans votre démarche d'évaluation des risques.

- Réglementation
- DUERP
- Enjeux de la prévention
- Méthode
- Outil ASSTV
- Mettre en place le plan d'action et réaliser un suivi des actions

Modalités

- Exposés didactiques avec support informatisé
- Exercices pratiques
- Groupe de 12 personnes maximum.
- Inscription possible d'une ou plusieurs personnes par entreprise
- Planning à demander et inscriptions auprès d'Alexandra DROCHON



Public

Salarié, RSST,
Employeur,
Représentant des
salariés, membre CSE



1 jour

De 9h à 16h



Lieux - Dates

Poitiers, Châtelleraut
ou Loudun (dates
fournies sur demande)



Animateur

Sylvie MIREBEAU et
Gwénaëlle PINEAU
Ingénieures en
Prévention



Coût

Inclus dans les
cotisations
habituelles de
l'entreprise



Contact

Alexandra DROCHON
sensibilisation@asstv86.fr
05 49 98 64 03

ASSTV

24 rue Salvador Allende BP 70072 86002 POITIERS Cedex

☎ : 05.49.61.19.77

Numéro de déclaration Préfecture : 0863002072